



Aux membres du Conseil général de Premier

Premier, le 20 mai 2019

## Préavis municipal no 176 pour le Conseil du 6 juin 2019

Route des Auges suite; travaux préparatoires et travaux de finition.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

### I - Préambule

En 2018 la Municipalité a pris la décision de commencer la réparation de la route des Auges, des 36 chemins au clédar. Les travaux préparatoires ont été effectués à satisfaction par l'entreprise Pittet-Chatelan du 10 au 12 octobre pour un montant de 32'922.15 fr. TVA comprise.

### II. Entreprise

L'entreprise Pittet-Chatelan ayant donné satisfaction sur le plan qualité et maîtrise des coûts pour la première partie des travaux, nous leurs avons demandé une offre pour la suite.

### III. Objet du préavis 176

- Reprofilage avec matériaux bitumineux, du clédar au pâturage : 12'600.90 fr.
- Travaux de finition : Enduit superficiel monocouche du premier tronçon : 30'769.90 fr.  
Total : 43'370.80 fr.
- Montant prévu au budget 2019 pour l'entretien des routes : 45'000 fr.

### IV Conclusions

- Ce préavis a été porté à l'ordre du jour de la séance du conseil du 6 juin 2019.
- Il a été soumis à la commission de gestion

Fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser la Municipalité à engager l'entreprise Pittet-Chatelan pour l'exécution des travaux pour un montant d'environ CHF 43'400.- TTC
- Autoriser la Municipalité à financer ces travaux par le compte courant.

Municipalité de Premier

Le Syndic

E. Candaux



La Secrétaire

S. Breton